



Agenda

- 03.02 Test des moyens d'alarme (dès 13h30)
du 15.02 Vacances scolaires
au 19.02

Séances du Conseil municipal 2021

Jusqu'à nouvel avis toutes les séances auront lieu à la salle Gyvi. Les séances sont ouvertes au public.

- 25.02 Séance ordinaire
25.03 Séance ordinaire
29.04 Séance ordinaire
27.05 Séance ordinaire



Changement d'horaire du tea-room

Jusqu'à nouvel avis :

Ouverture du lundi au vendredi entre **10h00 et 14h00**
ainsi que les mercredi et vendredi entre **19h00 et 21h00**.



Jour Gy vous propose à l'emporter

Pizzas & Pâtes

et tous les midis le plat du jour !



Rendez-vous sur Instagram pour consulter les plats de la semaine

Ecole primaire - Inscriptions

INSCRIPTION DES NOUVEAUX ELEVES

vendredi 26 février 2021 de 16h30 à 19h30 et

samedi 27 février 2021 de 9h00 à 11h00

A la rentrée 2021, les enfants âgés de 4 ans révolus au 31 juillet 2021 doivent obligatoirement être inscrits. Sont concernés les enfants nés entre le 1er août 2016 et le 31 juillet 2017.

Un courrier du Département de l'instruction publique sera envoyé aux parents des enfants concernés.

Renseignement : <https://www.ge.ch/inscrire-mon-enfant-ecole-primaire/dates-lieux-inscriptions-rentree-scolaire>

La rentrée des classes est fixée au lundi 30 août 2021



Avis de recherche

Sur une proposition de la commission « Environnement », une prairie fleurie mellifère d'environ 2000 m2 va voir le jour dans le courant de l'année au bout du chemin de l'Egalité !

L'idée d'y implanter quelques ruches est envisagée, ainsi nous sommes à la recherche d'apiculteur.trice.s amateur.trice.s du village susceptibles d'être intéressé.e.s par cette démarche.

Ce projet vous parle, merci de contacter la mairie !



Test national des moyens d'alarme

Conformément aux instructions de l'Office fédéral de la protection de la population du 1er mars 2004, le prochain test national des sirènes aura lieu

le mercredi 3 février 2021 dès 13h30.



20^{ème} édition du Concours cantonal du développement durable

APPEL A CANDIDATURE

Vous êtes une entreprise, personne, entité ou groupement issu des secteurs privé, associatif, public ou para-public ? Vous avez un projet ou avez réalisé une action exemplaire en matière de développement durable ?

Participez au Concours genevois du développement durable !

Délai d'inscription : **31 mars 2021**

Renseignements : www.concoursdd.ge.ch / 022 388 19 42 / jean-pierre.tombola@etat.ge.ch

Déblayage de la neige sur les trottoirs

Le déblayage de la neige sur les trottoirs est de la responsabilité de chaque propriétaire.

La voirie dégagée en priorité : les passages piétons, les arrêts TPG, les écoulements d'eau, les zones à risque.

Extrait de la loi cantonale F3 15.04, chap 2, art. 22:

En cas de chute de neige ou de verglas, les trottoirs doivent être nettoyés le plus rapidement possible. Ce travail incombe aux propriétaires, aux locataires d'arcade, aux concierges ou, à défaut, à toutes autres personnes désignées à cet effet par le régisseur ou par le propriétaire.



Abonnements TPG Subvention 2021

Dès 2021, la commune de Gy subventionnera les renouvellements et les nouveaux abonnements annuels Unireso à hauteur de **CHF 50.- par adulte et de CHF 150.- pour les jeunes entre 12 ans et 18 ans.**

Les personnes souhaitant bénéficier de cette subvention doivent présenter au secrétariat de la mairie :

- L'abonnement Unireso
- Le justificatif de paiement

Passeport culturel 2021—Jeunes de Gy

Comme les années précédentes, la commune de Gy renouvelle sa prestation pour les jeunes Gytans aux conditions suivantes:

- Être domicilié sur la commune de Gy et né entre le **1er janvier 1996 et le 31 décembre 2006**
- Se rendre en personne à la Mairie et présenter le billet d'entrée pour être remboursé jusqu'à concurrence de Fr. 10.- par manifestation.
- Un seul billet pour le même spectacle et par jeune sera remboursé.

Cette offre concerne les entrées de théâtre, cinéma, concert, musée, manifestation sportive, etc. et est limitée à CHF. 50.- par jeune par année.

La Mairie se tient à votre disposition pour de plus amples informations.

Mairie de Gy

Route de Gy 164 - 1251 Gy

Tél : 022.759.15.33 - Fax : 022.759.13.65

Courriel : info@gy.ch - Site internet : www.mairie-gy.ch

Ouverture au public : lundi : 14h00 à 17h00 / mardi et mercredi : 8h00 à 11h00 / jeudi : 16h00 à 19h00, ou sur rendez-vous